



SHOGUN des Arts Martiaux du Lyonnais

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 01/07/2007

SHOGUN Des Arts Martiaux du Lyonnais
28 Rue Gambetta 69740 Genas

Sur convocation du Comité Directeur du Shogun des Arts Martiaux du Lyonnais, les adhérents du club se sont réunis en Assemblée Générale le 1 juillet 2007 à 10h45 dans la salle Marius Berliet rue de l'Avenir à Genas.

Sont présents : M. Philippe Vevey Président
M. Yves Gurzkowski Vice-Président
Mme. Marie-Laure Goulévitch Secrétaire Générale

M. Abdel Alkoziti Directeur Technique

M. Giroud Argoud
M. Goulévitch
M et Mme Paret
Mme Vevey
M et Mme Bourgoin
M et Mme Petricca
M et Mme Liatard
M et Mme Barraud
M et Mme Bonnard

Sont excusés : M. Xavier Joassy Trésorier général
Mme Kerleguer Comité Directeur resp. section Shindo

L'an deux mil sept-, le dimanche 1 juillet 2007 à 10h45, les membres de l'association, se sont réunis à la salle Marius Berliet 69740 Genas sur convocation du président Philippe Vevey. L'assemblée est présidée par M. Philippe Vevey en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Mme. Marie-Laure Goulévitch.

Le président constate que le quorum est atteint avec 35 voix.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle l'ordre du jour sur la saison écoulée de l'année 2006-2007.

1-Il donne ensuite lecture du rapport moral de la présidence et ouvre le vote
Acceptation à l'unanimité

2-Lecture du rapport du vice président et vote

 **changement de l'adresse e-mail du club :** karateclub@shogungenas.com
ou club@shogungenas.com

Acceptation à l'unanimité

SHOGUN des Arts Martiaux du Lyonnais

3-Lecture du rapport de la secrétaire générale et vote **Acception à l'unanimité**

4-5-Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2006/2007, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2007/2008., l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.
Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**

6-Questions diverses :

Q :Y aura-t-il des changements d'horaires ?

R :(Philippe Vevey)

Pour la saison 2007/2008 n'ayant pas les salles supplémentaires octroyés par la Mairie les horaires restent inchangées mais il y aura certainement changement en début de saison.

Q : A quand la reprise des cours ?

R : (Ph Vevey - Abdel Alkoztiti)

Le lundi 10 septembre 2007.

Election du Comité Directeur :

Il y a quatre personnes depuis deux ans, toutes ces personnes sont démissionnaires.

Mme Rosa Paret demande d'intégrer le Comité Directeur.

A 11h45, nous débutons le vote du Comité Directeur :

Mme Marie Laure Goulévitch	vote à l'unanimité
Mme Rosa Paret	vote à l'unanimité
M. Xavier Joassy	vote à l'unanimité
M. Yves Gurzkowski	vote à l'unanimité
M. Philippe Vevey	vote à l'unanimité.

Le nouvel comité Directeur est élu pour 2 ans.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h55.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire.

